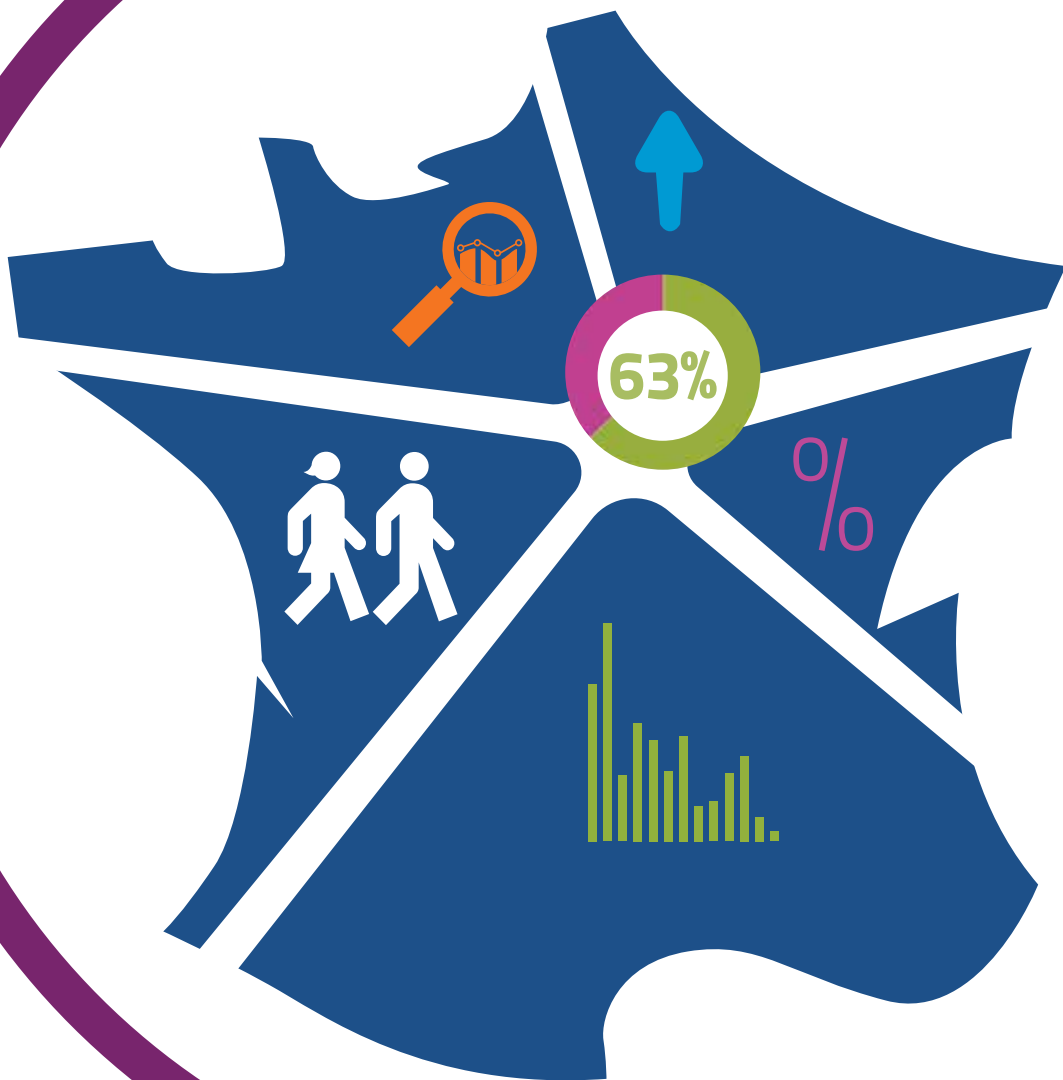


2015

CHIFFRES CLÉS

des entreprises d'insertion



la fédération
des entreprises
d'insertion

Efficacité économique,
finalité sociale

El moyenne

61% d'intensité d'insertion*



- > 26 ETP en moyenne dont 16 ETP d'insertion
- > 1 033 K€ de chiffre d'affaires moyen
- > 167 K€ d'aide aux postes de l'Etat

Qu'est-ce qu'une EI ?

Au-delà de sa vocation économique, l'entreprise d'insertion porte un projet social favorisant l'accès à l'emploi des personnes en difficulté sociale et professionnelle. Comme toute entreprise, elle exerce son activité aux conditions du marché et ses ressources proviennent à plus de 81% de la commercialisation des biens et des services qu'elle produit. Les salariés en parcours d'insertion qu'elle accompagne sont recrutés pour une durée de 2 ans maximum, en contrat à durée déterminée d'insertion, en majorité à temps plein.



* Intensité d'insertion = $\frac{\text{équivalents temps plein d'insertion}}{\text{équivalents temps plein globaux}}$



La preuve de leur impact territorial

Avec 563 M€ de chiffre d'affaires cumulé, 437 M€ de masse salariale redistribuée et 85 M€ de financements de l'Etat, les entreprises d'insertion participent activement à la création et redistribution de richesses dans les territoires, au bénéfice, en premier lieu, des personnes en parcours d'insertion qu'elles salarient et accompagnent. Par la création d'emplois et d'activités nouvelles qu'elles développent afin de répondre à des besoins non pourvus sur les territoires, elles démontrent que leur modèle est une solution efficace pour lutter contre le chômage et l'exclusion, à l'heure où plus de 10% de la population active française est sans emploi.



ETTI moyenne

90% d'intensité d'insertion*



- > 42 ETP en moyenne dont 37 ETP d'insertion
- > 1 295 K€ de chiffre d'affaires moyen
- > 157 K€ d'aide aux postes de l'Etat

Qu'est-ce qu'une ETTI ?

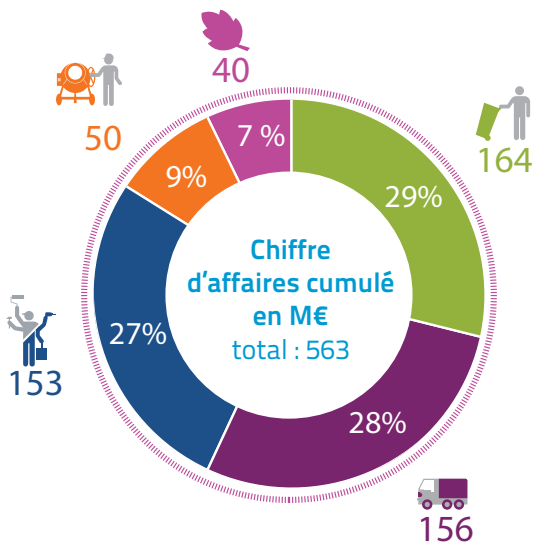
L'entreprise de travail temporaire d'insertion propose des missions à des personnes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi. Elle évolue dans le cadre réglementaire du travail temporaire et assure plus de 85% de ses ressources par son chiffre d'affaires. Comme dans l'intérim classique, les salariés en parcours d'insertion sont mis à disposition d'entreprises clientes. Parallèlement, ils bénéficient d'un accompagnement socioprofessionnel individualisé.

La preuve de leur efficacité économique

Les entreprises d'insertion, tous secteurs d'activités confondus, enregistrent une croissance de près de 2% de leur chiffre d'affaires moyen, par rapport à 2013.

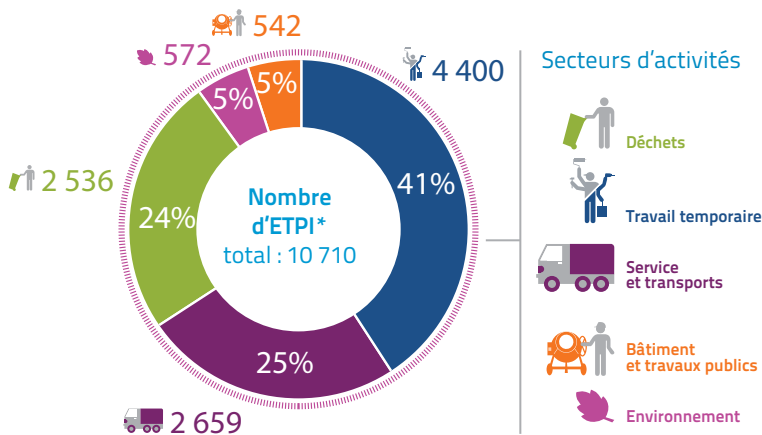
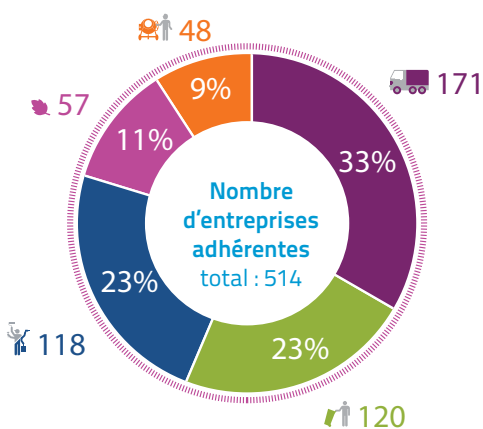
Cette croissance masque cependant des disparités fortes entre secteurs d'activités : + 6,7% du chiffre d'affaires moyen pour les entreprises du secteur des déchets contre - 8,4% pour celles du secteur de l'environnement, + 7,7% pour les entreprises du secteur des services et du transport contre - 4,8% pour celles du travail temporaire.

L'emploi dans les entreprises d'insertion augmente de 3,5%, augmentation quasi similaire à 2013, mais reste stable concernant l'emploi d'insertion. La dynamique de croissance de certains secteurs a été limitée par la crise qui frappe avec plus d'intensité le travail temporaire. L'emploi dans les entreprises de travail temporaire d'insertion adhérentes à la fédération baisse en moyenne de près de 7% en 2014 et impacte directement l'emploi d'insertion (- 9,75% par rapport à 2013) tandis que l'emploi d'insertion dans les activités de production progresse de près de 7%, allant de pair avec les secteurs d'activités ayant connu une forte croissance en 2014.



684 M€ de produits dont 82% de C.A

- > 563 M€ de chiffre d'affaires
- > 437 M€ de masse salariale redistribuée
- > 85 M€ d'aide aux postes perçue
- > 15 M€ d'impôts et taxes versés
- > 66% des entreprises sous statut commercial



Secteurs d'activités

- Déchets
- Travail temporaire
- Service et transports
- Bâtiment et travaux publics
- Environnement

*ETPI : Equivalent Temps Plein d'Insertion

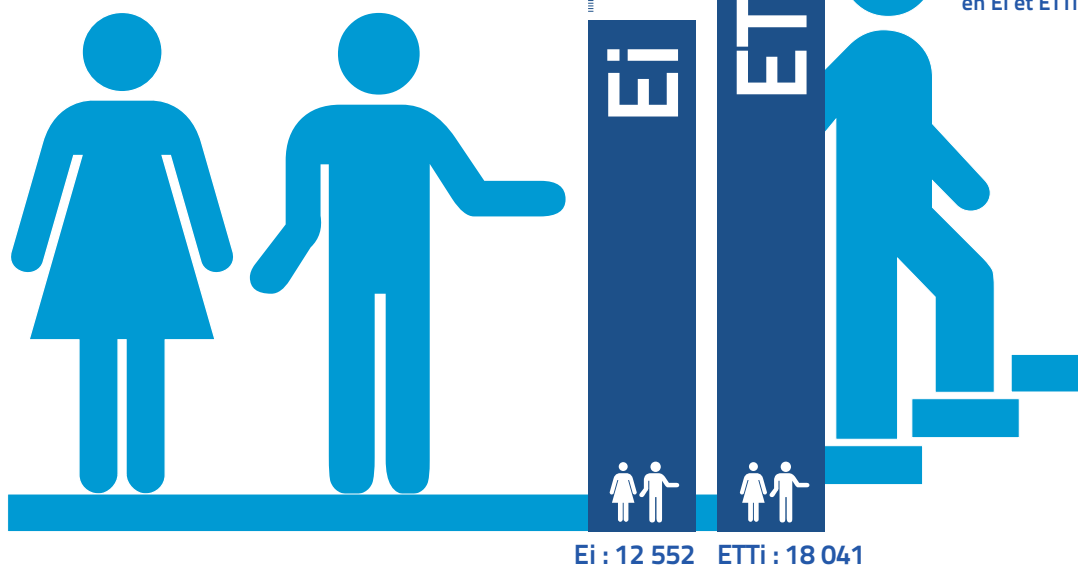
La preuve de leur finalité sociale

Les entreprises d'insertion de la fédération comptent 30 593 salariés en parcours d'insertion, soit 10 710 équivalents temps plein d'insertion, en 2014. Ceux-ci sont en majorité des hommes (plus de 75%), pas ou peu qualifiés, demandeurs d'emploi de longue durée et/ou allocataires de minima sociaux. Les jeunes de moins de 26 ans représentent 26% de l'effectif des salariés en parcours d'insertion et les seniors, 11%. Comme tout salarié, les personnes en parcours d'insertion sont embauchées sous un contrat de travail de droit commun, en majorité à temps plein, d'une durée maximale de 2 ans. Ils bénéficient en parallèle d'un accompagnement socioprofessionnel individualisé pour préparer leur retour à l'emploi classique.

En conjuguant travail salarié, accompagnement socioprofessionnel, qualification et acquisition de compétences, les entreprises d'insertion permettent à des milliers de personnes éloignées de l'emploi de retrouver travail et dignité chaque année. Elles comptent 6 190 salariés permanents en 2014, soit 4 620 équivalents temps plein. Près de la moitié de ces effectifs met en œuvre l'accompagnement et l'encadrement des salariés en parcours d'insertion tandis que l'autre moitié assure des fonctions similaires à toute entreprise classique (direction, gestion financière, commerciale, administrative...) ou sont à la production aux côtés des salariés en parcours d'insertion.

36 783 salariés dont 83% en parcours d'insertion

- > 30 593 salariés en parcours d'insertion (soit 10 710 ETPI - Equivalent Temps Plein d'Insertion)
- > 6 190 salariés hors insertion (soit 4 620 ETP)

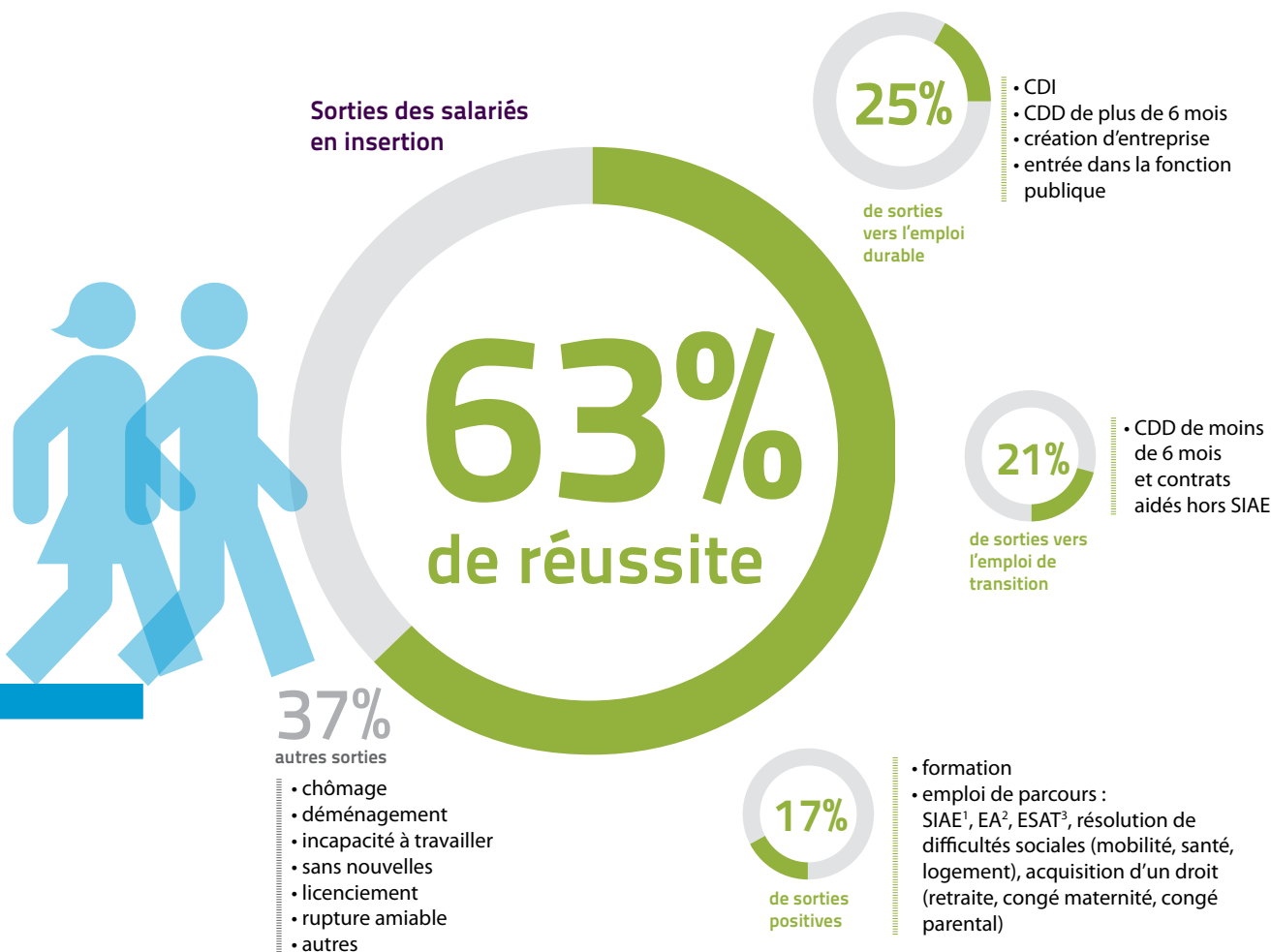


- > 75% de niveau inférieur ou égal au CAP/BEP
- > 48% de demandeurs d'emploi de plus de 12 mois
- > 30% d'allocataires du RSA (Revenu de Solidarité Active)
- > 26% de jeunes de moins de 26 ans
- > 11% de seniors de 50 ans et plus

La preuve de leur professionnalisme

Les entreprises d'insertion enregistrent un taux de 63% de sorties vers l'emploi et la formation des salariés qu'elles salarient et accompagnent en 2014. Elles améliorent d'un point leurs résultats par rapport à 2013. 46% des salariés en insertion retrouvent ainsi un emploi en CDI ou CDD à l'issue de leur parcours au sein d'une entreprise d'insertion. 17% s'inscrivent dans une dynamique positive suite à la résolution de problèmes de santé, logement, mobilité, améliorant leur situation, ou poursuivent leur parcours par de la formation ou en intégrant une autre structure d'insertion par l'activité économique ou de handicap.

Ces bons résultats illustrent tant le professionnalisme des salariés permanents que l'efficacité des pratiques sociales mises en œuvre au sein des entreprises d'insertion. La certification AFAQ EI/ETTI, système de management des EI et ETTI, délivrée par l'AFNOR, tiers indépendant, garantit la qualité des parcours d'insertion des personnes éloignées de l'emploi. Elle inscrit également durablement les entreprises d'insertion dans un processus d'amélioration continue de la qualité de leur offre d'insertion. Début 2015, la fédération compte 40 entreprises certifiées AFAQ EI/ETTI et 49 entreprises en cours de certification, soit 17% des entreprises adhérentes de la fédération.

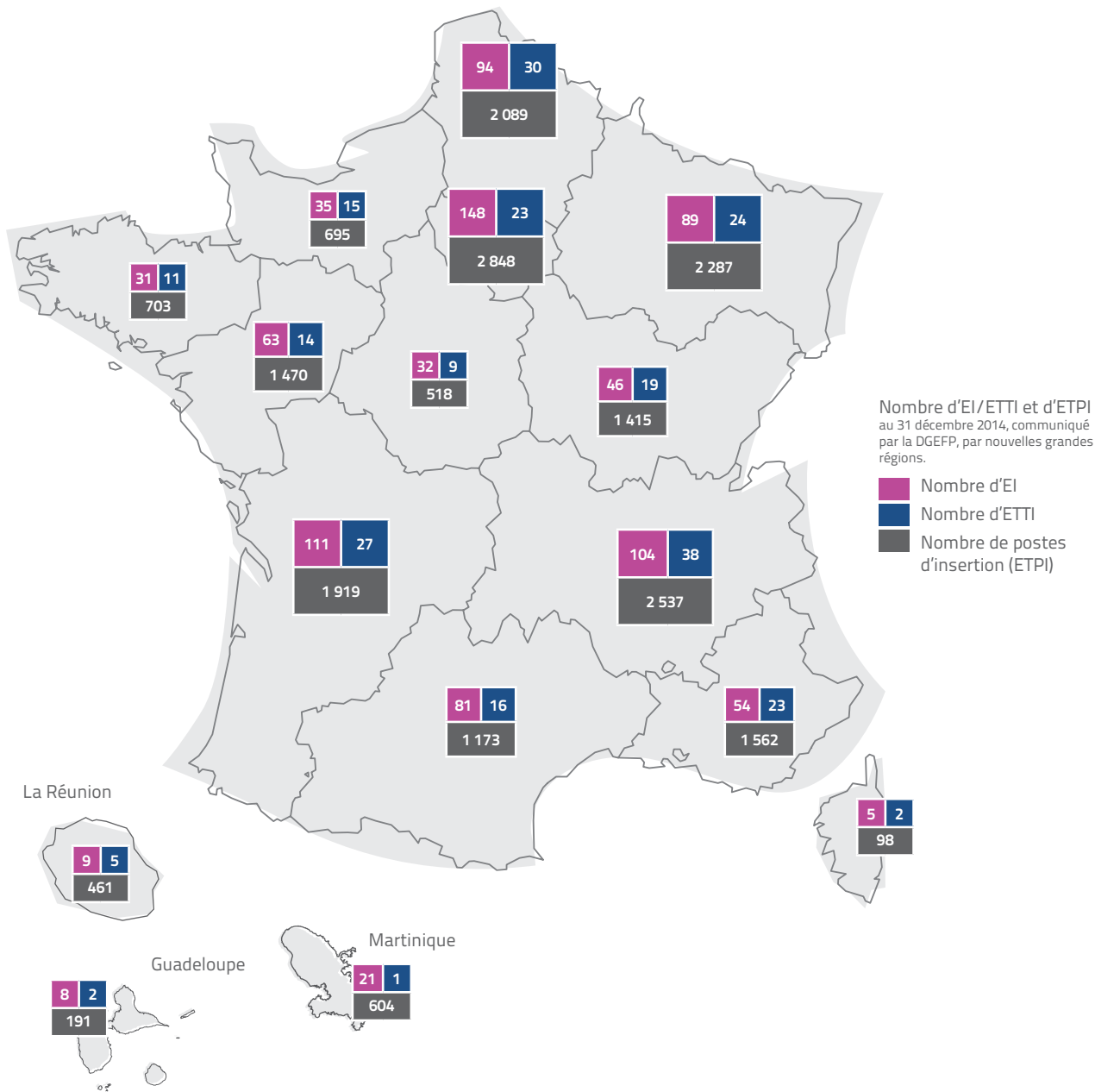


¹ SIAE : Structure d'Insertion par l'Activité Economique

² EA : Entreprise Adaptée

³ ESAT : Etablissement et Services d'Aide par le Travail

1 189 entreprises en France (930 EI - 259 ETTI)
 dont **514 adhérentes** à la fédération
20 605 postes d'insertion (ETPI)
 soit **52%** dans les entreprises adhérentes



La fédération des entreprises d'insertion
 18-20 rue Claude Tillier - 75012 Paris
 Tél. 01 53 27 34 80 - contact@lesentreprisesdinsertion.org
www.lesentreprisesdinsertion.org
 @lafederationEI

Avec le soutien de :

